



2021

Fédération Française de Baseball & Softball

2021

N2

PROCES VERBAUX

Mars Avril 2021

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**Comité Directeur
du 8 mars 2021 en téléconférence**

Membres ayant participé à la réunion : Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT (A : 21h00), Christelle BONAVITA, Didier CANNIOUX, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Frédéric GUERN, Véronique GARBACZ, Damien GUIONIE, Jean-Marie MEURANT, Paul NGUYEN, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Alain ROUCAN (A : 20h09), Didier SEMINET.

Membres excusés : François DULPHY, Tom NAGEL.

Membres absents : Olivier DUBAUT, Fabienne DUHOUX, Pierre-Yves ROLLAND, Miriam ROMERO.

Assistent également : Stephen LESFARGUES, François COLLET, Elliot FLEYS.

I. Ouverture, Actualités

Il est constaté à 20h03 que 12 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

II. Ordre du jour

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Ordre du jour
- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Vie du siège
- A.G.
- COVID-19

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

III. Approbations des P.V.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le P.V. du Comité Directeur du 18/02/2021

Le Comité Directeur valide également à l'unanimité le P.V. du Bureau Fédéral du 25/02/2021.

IV. Commissions**CFJeunes**

Le Comité Directeur approuve le document présenté par la Commission Fédérale Jeunes « REGLEMENT

DU TOURNOI LITTLE LEAGUE France BASEBALL MAJOR ET SENIOR 2021 »

Arrivée d'Alain ROUCAN, le nombre de votant passe à 13

CFR

Le Comité Directeur se prononce favorablement aux propositions de modifications réglementaires soumises par la CFR en vue d'un vote de l'Assemblée Générale ordinaire du 27 mars 2021.

Par ailleurs, par un vote du Comité Directeur, la date de mutation ordinaire

est prolongée jusqu'au 15 avril 2021.

Le Comité Directeur vote également la prorogation de la date de remise des dossiers pour les championnats nationaux de baseball au 15 avril.

De manière dérogatoire à l'article 30.01.04 des RGS Softball pour la saison 2021 de Softball, le Comité Directeur vote les deux points suivants :

- la date de délivrance des nouvelles licences pour participer aux rencontres du Challenge de France est prolongée jusqu'au 30 juin 2021,
- la date de délivrance des nouvelles licences pour participer aux rencontres des championnats D1 D2 est prolongée jusqu'au 31 mai 2021.

Après débat, le Comité Directeur décide de ne pas modifier les textes concernant les péréquations d'arbitrage et de scorage des clubs ne participant pas au Challenge de France.

CNAB

Le Comité Directeur après avoir examiné la proposition de la CNAB, entendu le médecin fédéral et le manager COVID décide de repositionner l'arbitre principal de baseball derrière le marbre.

CNSS

Le Comité Directeur approuve le P.V. 1 de la Commission Nationale Sportive Softball. Le président par intérim de la Commission tient à rappeler le point actant pour la saison 2021 de la fusion D1 et D2 dans les championnats masculins de Softball.

CFFi - Budget 2021

Le Président présente le projet de budget pour l'exercice 2021. Celui-ci fait apparaître un résultat prévisionnel de 19 298€, les recettes s'élevant à 1 665 100€ et les dépenses à 1 645 802€.

Après débat, le Comité Directeur approuve le projet de budget à l'unanimité des membres présents.

CSEO

Le Comité Directeur prend acte du rapport de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales et souhaite bonne chance aux différents candidats.

France Cricket

Le Comité Directeur a pris connaissance des documents fournis par France Cricket.

V. DTN**Entrée en Pôle 2021/2022**

Le DTN présente le calendrier pour l'entrée en structures Pôles Espoirs, Pôles France ou SEA.

Les sportifs/familles doivent s'inscrire sur la plateforme du Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS) outil numérique développé par le ministère chargé des sports pour une politique nationale de suivi des sportifs en structures et des sportifs listés.

L'ensemble des informations est disponible sur le site de la fédération, via le lien suivant : <https://ffbs.fr/structures/>

Calendrier 2021 pour la rentrée 2021/2022 :

- Inscriptions des candidats : 1er mars au 9 mai 2021 (délai de rigueur).

- Commission de sélection FFBS le 10 mai 2021

CQP

Prorogation de la date d'inscription au 30 avril 2021, à ce jour, nous avons 13 inscrits.

- Le 1er module (7-11 juin 2021 qui aura lieu en Ile-de-France)
- le 2ème module (27 septembre au 1er octobre 2021 qui aura lieu au CREPS de Toulouse).

Signature Mathias Lacombe

Le DTN informe le Comité Directeur que Mathias Lacombe vient de signer pour Cochise College (USA) avec une bourse sportive à 75% comme Ismaël Pontiac qui l'attendra pour la rentrée prochaine.

Opération TripleJeu

Le DTN fait un point sur le programme TripleJeu et la prochaine communication sur le lancement de l'opération fin mars.

Plusieurs devis ont été reçus au siège pour la fabrication de la bâche « zone de strike ».

Des prototypes sont en cours de réalisation avant le lancement de la commande pour une dotation à l'ensemble des clubs affiliés.

VI. Vie du siège

UNIMES

Le présent accord a pour objectif la mise en place d'actions bilatérales sans que la liste suivante en soit limitative :

1. La délivrance par la FFBS, du Diplôme Fédéral d'Animation (DFA) par équivalence au regard des contenus pédagogiques dispensés par la filière STAPS d'UNIMES.
2. Co-production d'un livret pédagogique et supports digitaux sur la discipline du Baseball5 (type tutoriels)
3. L'accueil, l'encadrement par la FFBS et ses organes déconcentrés de stagiaires d'UNIMES

Le Comité Directeur valide cet accord.

Arrivée de Marie-Christine BINOT, le nombre de votant passe à 14.

AssoConnect et Yapla

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur que des rencontres ont été organisées avec AssoConnect et Yapla pour poursuivre l'analyse des outils de gestion de clubs existants sur le marché.

La Fédération poursuit l'étude des solutions techniques et notamment de la connectivité avec l'outil de gestion de licences E-Licence.

VII. COVID-19

Le manager COVID fait mention des arrêtés préfectoraux du Nord et des Alpes-Maritimes

Merci pour ton envoi, pour la partie COVID 19, j'avais juste fait mention des arrêtés préfectoraux du Nord et des Alpes Maritimes qui traitaient du confinement de la région de Dunkerque et de Nice interdisant la pratique des sports collectifs le weekend (comme indiqué sur le tableau des déclinaisons sanitaires mis à jour sur la page du site fédéral) et précise qu'il n'y avait pas d'évolution du protocole fédéral à cette date.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h20.

**Bureau fédéral
du 23 mars 2021**

Membres ayant participé à la réunion : Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

Membres invités : Vincent BIDAUT, Stephen LESFARGUES, François COLLET.

Il est constaté la présence de 7 membres du bureau, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président SEMINET tient à remercier l'ensemble des membres du Bureau Fédéral pour le travail accompli depuis leur élection et souhaite bonne chance aux candidats.

I. Vie fédérale

Ententes

Le Bureau Fédéral valide les ententes suivantes :

- SAVIGNY – EVRY (091002 - Les Lions de Savigny / 091003 – AS Evry Baseball Softball Cricket), championnat régional de Baseball 6U IDF, droits sportifs 091002 – Les Lions de Savigny,

- SAVIGNY – EVRY (091002 - Les Lions de Savigny / 091003 – AS Evry Baseball Softball Cricket), championnat régional de Baseball 9U IDF, droits sportifs 091002 – Les Lions de Savigny,
- THIAIS/BREVANNES / NOISY LE GRAND (094008 – Speed Baseball de Thiais / 093003 – NOISY LE GRAND WEB'S), championnat départemental de Baseball 12U CD94, droits sportifs 094008 – Speed Baseball de Thiais,
- NOISY LE GRAND / THIAIS/BREVANNES (093003 – NOISY LE GRAND WEB'S / 094008 – Speed Baseball de Thiais), championnat départemental de Baseball 15U CD93, droits sportifs 093003 – NOISY LE GRAND WEB'S,
- Badger-DUC (025001 - LES BADGERS DE BESANCON / 021006 – DIJON UNIVERSITE CLUB BASEBALL, SOFTBALL & CRICKET), championnat régional de Baseball 19+ Bourgogne Franche Comté, droits sportifs 025001 - LES BADGERS DE BESANCON,
- Ermont (095006 – ERMONT BASEBALL CLUB / 092020 BASEBALL CLUB DES HAUTS DE SEINE “WILDCATS”), championnat régional de Baseball 18U IDF, droits sportifs 095006 – ERMONT BASEBALL CLUB,
- Entente féminine de Baseball Ermont/Vauréal (095006 – ERMONT BASEBALL CLUB / 095008 - LES SQUALES DE VAUREAL), championnat régional féminin de Baseball 19+ IDF, droits sportifs 095006 – ERMONT BASEBALL CLUB,
- SAINTS (078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball / 078007 - Club de Baseball d'Orgeval), championnat départemental de Baseball 9U CD78, droits sportifs 078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball,
- SAINTS (078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball / 078007 - Club de Baseball d'Orgeval), championnat départemental de Baseball 12U CD78, droits sportifs 078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball,
- SAINTS (078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball / 078007 - Club de Baseball d'Orgeval), championnat départemental de Baseball 15U CD78, droits sportifs 078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball,
- FROGS D'ORGEVAL (078007 - Club de Baseball d'Orgeval / 078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball), championnat régional R2 de Baseball 19+ IDF, droits sportifs 078007 - Club de Baseball d'Orgeval,
- SAINTS (078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball / 078007 - Club de Baseball d'Orgeval), championnat régional R1 de Baseball 19+ IDF, droits sportifs 078002 – Saints - -Saint Germain/Saint Nom, club de Baseball

II. PSF

L'enveloppe territoriale globale, reçue aujourd'hui, est de 238 100 € pour l'année 2021, ce qui représente une augmentation de 21 % par rapport à l'an dernier.

Au sein de l'enveloppe, 21 150 € sont issus du plan France Relance.

Enfin conformément à la demande de l'ANS, il nous est demandé de porter une attention particulière aux actions en faveur du développement de la pratique féminine et de veiller dans ce cadre à augmenter de 25 % les crédits dédiés à cette thématique.

Ouverture de la campagne 2021 sur le CompteAsso : le lundi 5 avril 2021

III. COVID-19

Voici les textes qui à ce jour ont été portés à notre connaissance à la suite des dernières annonces faites par le Premier Ministre la semaine dernière

- Le décret du 19 mars : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043268538>
- Le communiqué de presse du Ministère des Sports du 20 mars : <https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/application-des-decisions-sanitaires-pour-le-sport-a-partir-du-20-mars>

Ces publications sont contradictoires, s'agissant notamment des dispositions à prendre dans les 16 départements actuellement placés en confinement et listés dans le décret.

Sur le principe général, un communiqué de presse n'a pas force de loi contrairement à un décret

Au niveau fédéral nous sommes également dans le flou et nous restons dans l'attente des directives précises du Ministère chargé des Sports avec la mise à jour du tableau de synthèse des déclinaisons des décisions sanitaires qui reste notre document de référence pour mettre à jour les phases du protocole fédéral et communiquer.

Dans cette attente, le Manager Fédéral COVID-19 propose de maintenir la phase 3 pour les seniors ainsi que la phase 5 pour les jeunes sachant que cela peut rapidement évoluer dans un sens comme dans l'autre en fonction de la

catégorie d'âge du public concerné. A titre d'info, le Manager Fédéral COVID-19 rappelle que la phase 3 a été assimilée à de la pratique individuelle par le Ministère chargé des Sports car considérée comme sans interaction.

Dans l'immédiat, afin de maintenir les activités des clubs, il semble préférable que ces derniers se rapprochent des services des collectivités gestionnaires de leurs équipements d'entraînement habituels pour savoir s'ils les laissent y accéder étant entendu que dans tous les cas il ne peut s'agir que d'une infrastructure de plein air (ERP de type PA).

Le Manager Fédéral COVID-19 est désolé de ne pas pouvoir être plus précis pour l'instant, dès que nous aurons des informations plus concrètes, elles seront communiquées sur le site fédéral et la page FB de la Fédération, à l'identique des précédentes publications."

Le Manager Fédéral COVID-19 reste bien sûr ouvert à la discussion sur le sujet.

Le Bureau Fédéral approuve ces différentes démarches.

IV. Commission Fédérale Jeunes

Le président de la Commission Fédérale Jeunes, compte tenu des dernières informations concernant le confinement existant dans différentes régions, propose au Bureau Fédéral de repousser les Interligues jeunes la dernière semaine du mois d'Août 2021 à Pinuillh.

Les dates exactes et les modalités pratiques de la tenue de cette compétition seront précisées par un P.V. de la CFJeunes qui sera soumis aux votes des membres élus du prochain Comité Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h20.

Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2021 à distance

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-sept mars à 9 heures, les Membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis sur convocation du Comité Directeur, par visioconférence.

Après avoir accueilli les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire, le Président Didier SEMINET ouvre la séance à 9h10 et rappelle que l'Assemblée Générale est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Constat du quorum,
- 2. Ratification des procès-verbaux des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 20 juin 2020,
- 3. Rapports d'activité du Comité Directeur :
 - Rapport moral du Président,
 - Rapport de la Direction Technique Nationale,
 - Rapport d'activité des Commissions fédérales,
 - Rapport de France Cricket,
 - Rapport du Pôle fédéral de formation et de l'Institut national de formation baseball et softball (INFBS).
- 4. Rapport du Commissaire aux comptes,
- 5. Approbation des comptes 2020, affectation du résultat et quitus,
- 6. Approbation du budget 2021,
- 7. Approbation de l'avenant à la convention conclue entre la Fédération et France Cricket,
- 8. Approbation de la modification du Règlement disciplinaire,
- 9. Renouvellement du Comité directeur,
- 10. Élection du Président,
- 11. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

I. Constat du quorum

Le Président SEMINET fait constater que les Membres présents représentent ensemble 344 voix et 123 clubs et que les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE) est présentée à l'Assemblée Générale.

La CSOE explique la procédure et les modalités de vote.

Les votes s'effectuent sur un site internet de vote numérique de confiance (Neovote).

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre d'électeurs inscrits	192	496
Nombre d'émargements	123	344
Nombre d'enveloppes de vote	123	344

	Nbr de votants	Nbr de voix
Taux de participation	64,06%	69,35%

Le scrutin des résolutions générales s'est déroulé entre 09h45 et 09h57.

II. Ratification des procès-verbaux des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 20 juin 2020

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 1: Procès-verbaux des AGO et AGE du 20 juin 2020 L'Assemblée Générale approuve les PV des AGO et AGE du 20 juin 2020	Oui	116	94,31%	99,15%	317	92,15%	97,84%
	Non	1	0,81%	0,85%	7	2,04%	2,16%
	Abstention	6	4,88%	-	20	5,81%	-

Les procès-verbaux des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 20 juin 2020 sont approuvés avec 317 voix pour, 7 contres et 20 abstentions.

III. Rapport d'activité du Comité Directeur

Les rapports d'activité du Comité Directeur, qui ont été disponibles dès le 12 mars 2021 pour les Membres de l'Assemblée Générale sur l'extranet fédéral, n'ont pas eu de lecture.

IV. Rapport du Commissaire aux Comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport (disponible sur l'extranet fédéral).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

- Total de recettes: 1 035 975€
- Total de dépenses: 1 067 150 €
- Soit un déficit de: - 31 175 € (perte)
- Dont un résultat d'exploitation de: - 25 623 € (perte)
- Un résultat financier de: - 2 422 € (perte)
- Et un résultat exceptionnel de: - 3 130 € (perte)

V. Approbation des comptes 2020, affectation du résultat et quitus

A l'issue de ces exposés, le président SEMINET soumet aux votes (bulletin secret pour le quitus) de l'Assemblée Générale le texte de trois résolutions.

- 1. Résolution : L'Assemblée Générale approuve-t-elle les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 ?

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 2	Oui	110	89,43%	95,65%	302	87,79%	94,67%
	Non	5	4,07%	4,35%	17	4,94%	5,33%

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Comptes 2020	Abstention	8	6,50%	-	25	7,27%	-
L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été arrêtés par le Comité directeur et certifiés par le CAC.							

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont approuvés avec 302 voix pour, 17 contres et 25 abstentions.

Le Président SEMINET annonce qu'en conséquence de ce qui précède le résultat de l'exercice sera affecté au poste « Report à nouveau », celui-ci s'élevant désormais à - 19 298 €.

- **2. Résolution : L'assemblée Générale approuve-t-elle l'affectation du résultat de l'exercice écoulé ?**

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 3 : Affectation du résultat de l'exercice écoulé L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé en totalité au compte de report à nouveau, celui-ci s'élevant désormais à : - 19298 €	Oui	112	91,06%	97,39%	310	90,12%	97,79%
	Non	3	2,44%	2,61%	7	2,03%	2,21%
	Abstention	8	6,50%	-	27	7,85%	-

L'affectation du résultat de l'exercice écoulé est approuvée avec 310 voix pour, 7 contres et 27 abstentions.

- **3. Résolution : L'Assemblée Générale donne-t-elle le quitus ?**

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 4 : Quitus financier L'Assemblée générale donne quitus aux membres du Comité directeur et du Bureau fédéral de la gestion de l'exercice écoulé.	Oui	115	93,50%	96,64%	316	91,86%	95,76%
	Non	4	3,25%	3,36%	14	4,07%	4,24%
	Abstention	4	3,25%	-	14	4,07%	-

Le Quitus est accordé avec 316 voix pour, 14 contres et 14 abstentions.

VI. Approbation du budget 2021

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur l'approbation du budget prévisionnel 2021.

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 5 : Budget prévisionnel 2021 L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel qui fait apparaître un total de dépenses de 1 645 802 € et un total de recettes de 1 665 100 €.	Oui	112	91,06%	97,39%	308	89,53%	96,55%
	Non	3	2,44%	2,61%	11	3,20%	3,45%
	Abstention	8	6,50%	-	25	7,27%	-

Le budget prévisionnel 2021 est approuvé avec 308 voix pour, 11 contres et 25 abstentions.

VII. Approbation de l'avenant à la convention conclue entre la Fédération et France Cricket

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur l'avenant à la Convention conclue entre la Fédération et France Cricket.

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 6 : Avenant à la convention conclue entre la Fédération	Oui	110	89,43%	100,00%	308	89,53%	100,00%
	Non	0	0,00%	0,00%	0	0,00%	0,00%
	Abstention	13	10,57%	-	36	10,47%	-

	Nbr de suffrages			Nbr de voix		
	Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
et France Cricket L'Assemblée générale approuve l'avenant à la convention conclue entre la Fédération et France Cricket.						

L'avenant à la Convention conclue entre la Fédération et France Cricket est approuvé avec 308 voix pour et 36 abstentions.

VIII. Approbation de la modification du Règlement disciplinaire

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur la modification du Règlement Disciplinaire de la Fédération.

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 7: Modification du Règlement Disciplinaire L'Assemblée Générale approuve la modification du Règlement Disciplinaire	Oui	110	89,43%	95,65%	301	87,50%	94,95%
	Non	5	4,07%	4,35%	16	4,65%	5,05%
	Abstention	8	6,50%	-	27	7,85%	-

La modification du Règlement Disciplinaire est approuvée avec 301 voix pour, 16 contres et 27 abstentions.

IX. Renouvellement du Comité Directeur suite à l'expiration du mandat de quatre (4) ans

La CSOE rappelle que 19 postes sont à pourvoir sur les 20 prévus par l'article 11 des Statuts de la Fédération. En effet, la Fédération n'ayant pas d'organisme à but lucratif, ce siège réservé reste vacant.

Le renouvellement du Comité Directeur s'effectue en 3 collèges distincts :

o Collège Médecin

Résultats du vote :

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre de sièges à pourvoir	1	1
Nombre d'électeurs inscrits	192	496
Nombre d'émargements	121	342
Nombre d'enveloppes de vote	121	342
Taux de participation	63,02%	68,95%
Nombre de votes blancs	7	26

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre de suffrages valablement exprimés	114	316

	Nbr de suffrages	Nbr de voix	Résultat
21- Marie-Christine BINOT	114	100,00%	316
			100,00%
			ELUE

Le scrutin s'est déroulé entre 10h02 et 10h07.

Marie-Christine BINOT est élue à l'unanimité.

o Collège France Cricket

Résultats du vote :

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre de sièges à pourvoir	1	1
Nombre d'électeurs inscrits	192	496
Nombre d'émargements	121	340
Nombre d'enveloppes de vote	121	340
Taux de participation	63,02%	68,54%
Nombre de votes blancs	21	59
Nombre de suffrages valablement exprimés	100	281

	Nbr de suffrages	Nbr de voix	Résultat
25- Prebagarane BALANE	100	100,00%	281
			100,00%
			ELU

Le scrutin s'est déroulé entre 10h08 et 10h12.

Prebagarane BALANE est élu à l'unanimité.

o Collège Général

Résultats du vote (1^{er} tour) :

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre de sièges à pourvoir	17	17
Nombre d'électeurs inscrits	192	496
Nombre d'émargements	122	344
Nombre d'enveloppes de vote	122	344
Taux de participation	63,54%	69,35%
Nombre de votes blancs	3	8
Nombre de votes valablement exprimés	119	336

	Nbr de suffrages	Nbr de voix	Résultat
20- Didier SEMINET	99	83,19%	277
			82,44%
			ELU
13- Stéphanie KUNTZ	96	80,67%	265
			78,87%
			ELUE
19- Fabien CARRETTE-LEGRAND	92	77,31%	262
			77,98%
			ELU
22- Sylvain PONGE	91	76,47%	255
			75,89%
			ELU
1- Fouzia SAIDI	86	72,27%	240
			71,43%
			ELUE
8- Nora KHEMACHE	81	68,07%	240
			71,43%
			ELUE
5- Jean-Marie MEURANT	78	65,55%	224
			66,67%
			ELU
7- Anne-Marie MOREL	82	68,91%	224
			66,67%
			ELUE
2- Damien STURTZER	79	66,39%	221
			65,77%
			ELU
4- Christelle BONAVITA	84	70,59%	221
			65,77%
			ELUE
3- David TEN EYCK	73	61,34%	213
			63,39%
			ELU

	Nbr de suffrages		Nbr de voix		Résultat
	Nbr	% total	Nbr	% total	
27- Vincent BIDAUT	78	65,55%	213	63,39%	ELU
24- Thierry RAPHET	80	67,23%	212	63,10%	ELU
17- Emmanuel DANG VAN	76	63,87%	211	62,80%	ELU
26- Damien GUIONIE	73	61,34%	197	58,63%	ELU
10- Patrick MILLIO	71	59,66%	195	58,04%	ELU
16- Véronique GRISOT-GARBACZ	64	53,78%	195	58,04%	ELUE
11- Didier CANNIOUX	66	55,46%	186	55,36%	Non élu
12- Thomas NAGEL	58	48,74%	163	48,51%	Non élu
18- Frédéric KERBECHE	45	37,82%	147	43,75%	Non élu
15- Frédéric GUERN	47	39,50%	126	37,50%	Non élu
9- Paul NGUYEN	36	30,25%	101	30,06%	Non élu
28- Arnaud PERAMO	32	26,89%	98	29,17%	Non élu
23- Franck LECARPENTIER	29	24,37%	90	26,79%	Non élu
6- Thomas DELVALLEE	28	23,53%	85	25,30%	Non élu
29- Stéphane ROYO	27	22,69%	85	25,30%	Non élu
30- Alain ROUCAN	18	15,13%	58	17,26%	Non élu

Le scrutin s'est déroulé entre 10h15 et 10h22.

Tous les postes ayant été pourvus, il n'est pas procédé à un second tour.
Le Comité Directeur ainsi constitué se retire afin de proposer un président à l'Assemblée Générale.

X. Election du Président

A l'issue du vote du Comité Directeur, le doyen d'âge de ce dernier propose Monsieur Didier SEMINET à la Présidence de la Fédération.

Résultats du vote :

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre d'électeurs inscrits	192	496
Nombre d'émargements	114	327
Nombre d'enveloppes de vote	114	327
Taux de participation	59,37%	65,92%

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Validation du Président choisi par le Comité Directeur élu : Didier SEMINET	Pour	93	81,58%	87,74%	265	81,04%	86,32%
	Contre	13	11,40%	12,26%	42	12,84%	13,68%
	Abstention	8	7,02%	-	20	6,12%	-

Le scrutin s'est déroulé entre 11h11 et 11h18.

Didier SEMINET est élu **Président avec 265 voix pour, 42 contres et 20 abstentions.**

A l'issue de son élection, le Président prend la parole pour remercier l'assemblée de la confiance qui lui a été faite et remercie les membres sortants.

XI. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses

Le Président SEMINET rappelle qu'aucun vœu, aucune suggestion ni question n'a été formulé suivant les dispositions de l'article 29 du Règlement Intérieur et propose par conséquent à l'Assemblée d'échanger de manière informelle.

Après un échange, personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président SEMINET remercie l'ensemble des clubs présents et représentés et lève la séance à 11h30.

Comité Directeur du 27 mars 2021 en téléconférence

Membres présents : Prebagarane BALANE, Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVIDA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Emmanuel DANG VAN, Véronique GARBACZ, Damien GUIONIE, Nora KHEMACHE, Stéphanie KUNTZ, Jean-Marie MEURANT, Patrick MILLIO, Anne-Marie MOREL, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, Didier SEMINET, Damien STURTZER, David TEN EYCK.

Membres excusés : Vincent BIDAUT.

Assistent également : Stephen LESFARGUES, François COLLET, Antoine FONTAINE, Gilbert LEJEUNE, Bruno BRELLE.

I. Ouverture, Actualités

Il est constaté à 10h55 que 18 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer.

II. Ordre du jour

Election du Président de la Fédération

III. Candidature

Il est demandé à l'ensemble des membres présent si quelqu'un souhaite présenter sa candidature au poste de Président de la Fédération.

Didier SEMINET présente sa candidature.

Aucune autre candidature n'est exprimée.

IV. Vote

La procédure de vote est initiée.

Lors de la procédure de vote, Didier SEMINET et Patrick MILLIO font état de problèmes techniques qui les empêchent de se connecter au site de vote.

Sans possibilité de résoudre ces problèmes dans un délai raisonnable sachant qu'il existe un impératif de retour rapide vers l'Assemblée Générale, le vote est déclenché avec accord de ces derniers.

Les résultats confirmés par la Commission de Surveillance des Opérations Électorales sont affichés ci-dessous.

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre de sièges à pourvoir	1	1
Nombre d'électeurs inscrits	19	19
Nombre d'émargements	16	16
Nombre d'enveloppes de vote	16	16
Taux de participation	84,21%	84,21%
Nombre de votes blancs	0	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	16	16

	Nbr de suffrages		Nbr de voix		Résultat
	Nbr	% total	Nbr	% total	
Didier SEMINET	16	100,00%	16	100,00%	ELU

Le Président SEMINET remercie les membres du Comité Directeur pour leur confiance.

V. Divers

Afin de poursuivre le travail courant de la Fédération, les membres du Comité Directeur nomment jusqu'à l'élection du prochain Bureau :

- Thierry RAPHET Secrétaire Général par intérim
- Sylvain PONGE Trésorier Général par intérim

Le prochain Comité Directeur est fixé au mardi 6 avril 19h00 par visioconférence.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h10.

Comité Directeur du 06 avril 2021 en téléconférence

Membres présents : Prebagarane BALANE, Vincent BIDAUT (D : 20h46), Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Emmanuel DANG VAN, Véronique GARBACZ, Damien GUIONIE, Nora KHEMACHE, Stéphanie KUNTZ, Jean-Marie MEURANT, Patrick MILLIO, Anne-Marie MOREL, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, Didier SEMINET, Damien STURTZER, David TEN EYCK.

Membres absents excusés :

Membres absents non excusés :

Assistent également : Stephen LESFARGUES, François COLLET, Elliot FLEYS, Estelle DUPETIT.

I. Ouverture, Actualités

Il est constaté à 19h03 que 19 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président accueille les nouveaux élus et rappelle à tous la nécessité de s'investir pour ce mandat de membre du Comité Directeur.

Présentation par le Directeur Technique National (DTN) Stephen LESFARGUES des membres et des missions de la direction technique nationale.

Sur des questions des membres du Comité Directeur, il est fait une présentation générale de l'articulation des « recettes » dans le budget fédéral.

Le Président SEMINET confirme Stephen LESFARGUES à son poste de DTN pour la mandature.

Présentation par François COLLET des personnels et des missions du siège.

Le Président SEMINET remercie l'ensemble des membres de la DTN et du siège pour le travail accompli durant la mandature précédente.

II. Ordre du jour

Le Secrétaire Général par intérim rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Ordre du jour
- Approbations des P.V.
- Election du Bureau Fédéral
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Vie du siège
- Vie fédérale
- COVID-19
- Divers

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

III. Approbations des P.V.

Le Comité Directeur valide à 14 voix pour et 5 abstentions le P.V. du Comité Directeur du 08/03/2021 et vote à l'unanimité le P.V. du Comité Directeur du 27/03/2021

Le Comité Directeur valide également à l'unanimité le P.V. du Bureau Fédéral du 23/03/2021.

IV. Election du Bureau Fédéral

Après discussions, les membres du Comité Directeur procède au vote.

Participation : 100% (19 votes exprimés)

Résultats	Traces des votes exprimés
Secrétaire Général	
Nombres de voix :	
Thierry Raphet	18
Abstention	1
Trésorier Général	
Nombres de voix :	
Sylvain Ponge	19
Abstention	0
Vice-président.e.s	
Nombres de voix :	
Christelle Bonavita	19
Fabien Carrette-Légrand	19
Marie Christine Binot	19
Nora Khemache	19
Stéphanie Kuntz	19
Asbtention	0

Sont élus comme membres du Bureau Fédéral :

- Thierry RAPHET Secrétaire général, pôle administratif, gestion des ligues et CD,
- Sylvain PONGE Trésorier général, pôle administratif et financier,
- Christelle BONAVITA Vice-Présidente en charge de la Formation et emploi,
- Marie-Christine BINOT Vice-Présidente en charge de la promotion du Sport Santé,
- Nora KEMACHE Vice-Présidente en charge du développement des pratiques,
- Stéphanie KUNTZ Vice-Présidente en charge des questions Sport et Société,
- Fabien CARRETTE-LEGRAND Vice-Président en charge du pôle Sport.

A ces membres élus par le Comité Directeur s'ajoute au Bureau Fédéral :

- Didier SEMINET Président, membre de droit.

Le Président félicite les nouveaux élus et exprime sa satisfaction d'avoir pour la première fois depuis la création de la Fédération (1924) un Bureau Fédéral respectant une représentation égale pour chaque sexe.

Il est demandé à la CFR de prévoir la modification des textes pour prendre en compte les nouvelles fonctions.

V. Commissions

Le Comité Directeur, conformément à l'article 36.1 §7 du Règlement Intérieur, valide la liste des commissions et appelle à la candidature des présidents de commissions :

Déconnexion suite incident électrique du Secrétaire Général, le nombre de votant passe à 18.

COMMISSIONS			
2017-2020		2021 - 2024	
Commission Nationale Arbitrage Baseball	CNAB	Commission Nationale Arbitrage Baseball	CNAB
Commission Nationale Arbitrage Softball	CNAS	Commission Nationale Arbitrage Softball	CNAS
Commission Fédérale Scorage et Statistiques	CFSS	Commission Fédérale Scorage et Statistiques	CFSS
Commission Nationale Sportive Baseball	CNSB	Commission Fédérale Sportive	CFS
Commission Nationale Sportive Softball	CNSS		
Commission Fédérale Jeunes	CFJeunes	Commission Fédérale Jeunes	CFJ
Commission Fédérale Terrains et Équipements	CFTE	Commission Fédérale Terrains et Équipements	CFTE
Commission Fédérale Financière	CFFi	Commission Fédérale Financière	CFFi
Commission Fédérale Juridique	CFJu		CFJR

Commission Fédérale de la Réglementation	CFR	Commission Fédérale Juridique et Réglementation	
Commission Fédérale Valeurs du Sport	CFVS	Commission Fédérale Valeurs du Sport et citoyenneté (5)	CFVSC
Commission Fédérale Sport et Entreprise	CFSE	Commission Fédérale Sport pour Tous	CFST
Commission Fédérale Scolaire et Universitaire	CFSU		
Commission Fédérale Sport et Femmes	CFSF		
Commission Fédérale Développement	CFDev		
Commission Fédérale Sport et Handicap	CFSH	Commission Fédérale Sport et Handicap	CFSH
Commission Fédérale Communication (1)	CFC		
		Commission Fédérale Mémoire (2)	CFM
Pôle Formation		Commission Fédérale Formation	CFFo
Commission Fédérale de Discipline	CFD	Commission Fédérale de Discipline (3)(5)	CFD
Conseil Fédéral d'Appel	CFA	Conseil Fédéral d'Appel (3)(5)	CFA
Commission Fédérale Médicale	CFM	Commission Fédérale Médicale (3)	CFM
Commission Fédérale de Répartition des Fonds	CFRF	Commission Fédérale de Répartition des Fonds (4)	CFRF
Commission de Surveillance des Opérations Électorales	CSOE	Commission de Surveillance des Opérations Électorales (5)	CSOE

- (1) Suppression de la commission
- (2) Création de la commission,
- (3) Président et membre siègent pour la durée de l'olympiade, les Présidents sont nommés en fonction de leurs compétences, (médecin, juriste, etc...)
- (4) Commission constituée de membres désignés en fonction de leur poste et de deux membres élus lors de l'A.G., pas de candidature au poste de président ou de membre
- (5) Aucun membre du Comité Directeur ne peut siéger dans cette commission

Les candidatures aux postes de présidents devront parvenir au siège à contact@ffbs.fr et secrtaire_general@ffbs.fr avant le **1^{er} mai 2021**.

Le prochain Comité Directeur désignera les nouveaux présidents des commissions.

Les licenciés souhaitant intégrer une commission devront s'adresser aux présidents après leur désignation par le prochain Comité Directeur.

Chaque président désigné devra, après avoir fait son choix, faire parvenir la liste de ses membres aux adresses ci-dessus pour ratification au cours d'un Bureau Fédéral

Le Secrétaire Général rappelle aux membres du Comité Directeur l'obligation d'intégrer au moins une commission (Art. 36.2 du Règlement Intérieur).

Reconnexion du Secrétaire Général, le nombre de votant passe à 19.

CNSB

Le Comité Directeur valide le P.V. 4 concernant la réunion de la CNSB qui s'est tenue par visio-conférence le mardi 23 mars 2021.

Le Comité Directeur valide la proposition de la CNSB de suspendre pour la saison 2021 le championnat de Baseball D3 et de le remplacer par un Open Division 3 ouvert aux clubs régionaux sous réserve de remplir l'ensemble des conditions d'engagement Division 3 de l'annexe 1.03 des RGES Baseball 2021.

Calendrier prévisionnel :

- Date limite d'inscription à l'Open D3 : 12/09/2021 à 23h59
- Phase de poule : 2/3 octobre 2021
- Phase finale : 9/10 octobre 2021

Droits sportifs :

Les finalistes accèdent en 2022 à la Division 2.

CNSS

Le Comité Directeur valide le P.V. 2 concernant la réunion des Présidentes et Présidents de clubs D1 et D2 Softball Féminin/Masculin organisée par la CNSS qui s'est tenue par vision le mardi 30 mars 2021.

Par ailleurs, le Comité Directeur valide la feuille des péréquations prévisionnelles phase régulière Division 1 Softball Féminin 2021 et Challenge de France.

Départ de Vincent BIDAUT, le nombre de votant passe à 18

CFFo

Le Comité Directeur est favorable à la proposition émise par l'INFBS concernant l'établissement des devis en rapport avec les formations professionnelles proposées par la Fédération. Le Comité Directeur demande à l'INFBS d'établir un modèle le plus près possible de ses attentes. Ce document rempli pourra bénéficier du processus de signature électronique de la Fédération.

VI. DTN

Reconnaissance de haut niveau

Dans le cadre de la campagne de reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives des sports d'été pour la période 2022/2024, le DTN a déposé avant le 31 janvier 2021 une demande concernant nos disciplines Baseball, Softball, Cricket et Baseball5.

L'instruction de cette demande est décalée par le ministère chargée des sports d'un mois par rapport au calendrier prévisionnel de cette campagne suite au renouvellement des équipes fédérales et à revenir vers nous pour disposer des compléments d'information nécessaires à la bonne instruction de notre dossier si nécessaire.

Tests de sélection en Pôle France et Espoir

Le DTN informe le Comité Directeur du report des dates de sélection pour la rentrée 2021/2022 dans les structures du PPF au 5 mai ou 12 mai 2021, information sur le site fédéral <https://ffbs.fr/structures-haut-niveau/>

TripleJeu

Présentation par le DTN de l'opération TripleJeu et de la mise en ligne du page dédiée pour ce programme dans la partie développement du site fédéral : <https://ffbs.fr/challenge-triple-jeu-skillshark/>

Livraison aux clubs des bâches « zone de strike » par notre prestataire sur la semaine du 12 au 17 avril 2021.

VII. Demandes

094016 - Bandits de Nogent Baseball Softball Club

Le Comité Directeur, après discussion et avis de la CNSS, accorde à l'unanimité la demande de dérogation sollicitée par le club 094016 - Bandits de Nogent Baseball Softball Club pour pouvoir jouer dans le championnat régional féminin de Softball avec 5 joueuses mutées.

075027 - BCF

Compte tenu de la situation sanitaire qui ne permet pas au club d'effectuer les recrutements habituels, le Comité Directeur, après accord de la CNSS, accorde à l'unanimité une dérogation au 075027 - BCF sur le nombre de jeunes nécessaires à l'engagement d'une équipe dans le championnat national féminin de Softball D2 pour la saison 2021.

075047 - Paris Becrews Baseball Club

En accord avec l'article 26 des Règlements Généraux concernant le nombre de joueurs ou de joueuses mutés et après avis positif de la CNSB, le Comité Directeur accorde à l'unanimité une dérogation au club 075047 - Paris Becrews Baseball Club pour jouer avec 5 joueurs ou joueuses mutés lors du championnat départemental de Baseball pour la saison 2021.

031010 - Stade Toulousain Baseball

Compte tenu de la situation sanitaire qui ne permet pas au club d'effectuer les recrutements habituels, le Comité Directeur, après accord de la CNSB, accorde par 16 voix pour et 2 voix contre une dérogation au 031010 - Stade Toulousain Baseball sur le nombre de jeunes nécessaires à l'engagement d'une équipe dans le championnat national de Baseball D1 pour la saison 2021.

973002 - BC Kourou

Après débat et exposé sur la situation des clubs ultra-marin, le Comité Directeur accorde à l'unanimité au club 973002 - BC Kourou sa réintégration dans les effectifs fédéraux, sans changement de numéro d'affiliation, à la condition de payer son affiliation 2021.

034012 - Midi Cricket Club

Conformément aux décisions prises lors de sa réunion du 10 décembre 2020, le Comité Directeur accorde à l'unanimité sa mise en sommeil au club 034012 - Midi Cricket Club pour la saison 2021.

077006 - TEMPLIERS DE SÉNART

Le Comité Directeur, après étude du dossier et avis favorable de la Direction Technique Nationale, accorde à l'unanimité à la « Sénart Baseball Academy » le label Structure d'Entraînement Associée.

Il conviendra à la Direction Technique Nationale de faire le nécessaire pour intégrer cette nouvelle Structure d'Entraînement Associée (SEA) dans notre Projet de Performance Fédéral (PPF) de manière officielle.

VIII. Vie du siège

Comptabilité

Le Comité Directeur valide la lettre de mission de présentation des comptes annuels et de prestations complémentaires fiscales et sociales datée de Mars 2021.

IX. Vie Fédérale

Baseball 5

Pour la troisième année consécutive, la Fédération souhaite soutenir les associations affiliées dans leur démarche de développement de la discipline Baseball5. Pour ce faire, la FFBS renouvelle son appel à projets pour 2021. Ce dispositif permettra de soutenir financièrement de nouveaux projets axés sur le développement de la pratique du Baseball5 et portés par les clubs, les comités départementaux ou les ligues régionales.

Calendrier :

- 8 avril 2021 : Lancement de la campagne
- 7 mai 2021 : Date limite d'envoi des dossiers
- Avant le 15 mai 2021 : étude des projets par les services de la Fédération
- Fin mai 2021 : annonce des projets lauréats
- 30 novembre 2021 : Date limite de retour des compte-rendu de projets et pièces justificatives associées

PSF

Présentation du PSF et de son calendrier pour la campagne 2021.

La mise en place des projets sportifs fédéraux (PSF) est un des enjeux majeurs de l'Agence nationale du sport (ANS) en matière de développement des pratiques. Ils consistent à mettre les fédérations au cœur de leur projet de développement en leur donnant la possibilité de décliner au plan territorial leur stratégie fédérale.

La Fédération Française de Baseball et Softball (FFBS) est dotée, au titre de l'année budgétaire 2021, d'une enveloppe globale de 238.100 euros (+21%).

ATTENTION : les aides à l'emploi et à l'apprentissage restent du ressort des services déconcentrés de l'État en charge de la politique sportive. Vos demandes concernant ces actions doivent être présentées selon les modalités et dates de campagne fixées par votre DRAJES. Le souhait de la FFBS est d'orienter le soutien prioritairement en faveur du développement et de la pérennisation d'emploi en fonction des besoins des territoires. La mutualisation de l'emploi entre différentes structures peut être un critère de pérennisation à prendre en compte.

Pour 2021, la FFBS doit permettre, en toute transparence, selon une procédure et des modalités précisées plus loin, d'accompagner :

- Les projets d'actions des territoires visant à accompagner les clubs dans leur développement, leur structuration et leur modernisation.
- Les projets de clubs qui, par leur capacité à s'inscrire, de manière pérenne, dans une démarche d'accès et d'accueil de nouveaux publics, notamment éloignés de la pratique, de diversification de pratiques et de services, de montée en compétences de ses cadres dirigeants et techniciens, de partenariats ou de développement économique.

Conformément à la recommandation de l'Agence nationale du sport, la FFBS privilégiera les projets provenant des clubs, à hauteur de 50 % minimum de son enveloppe globale.

En 2021 il est demandé à la Fédération d'accorder une attention particulière à la féminisation de la pratique sportive, en augmentant de 25% les crédits dédiés à cette thématique, ainsi qu'aux aides aux associations en difficulté et à la reprise des activités sportives dans le cadre du Plan France Relance.

Calendrier de mise en œuvre

- 8 avril 2021 : lancement de l'appel à projets PSF 2021
- 7 mai 2021 : fin de la campagne, fermeture du dépôt des dossiers sur le CompteAsso
- A partir du 8 mai 2021 : traitement des demandes

- Fin juin : proposition à l'ANS des montants relatifs aux projets retenus
- A partir de Juillet 2021 : envoi des notifications et mise en paiement par l'ANS

Le Comité Directeur valide la note de cadrage du PSF et son calendrier.

MyCoach

Après une présentation orale du produit MyCoach, le Comité Directeur souhaite une présentation des différentes possibilités et moyens de financement.

X. COVID-19

Le Manager Fédéral COVID-19 rappelle que les pratiques collectives sont sur le principe interdites pour les seniors depuis la parution du décret du 29/10 dernier, correspondant aux dispositions mises en place pour le 2ème confinement.

A la suite de la parution de ce décret, la FFBS a obtenu de la part du Ministère chargé des Sports un maintien de la pratique des seniors sous réserve du respect de la phase 3 du protocole fédéral qui avait été mis à jour pour répondre aux demandes spécifiques de distanciation que ce dernier a formulées. Dans ce cadre, la phase 3 de notre protocole fédéral est considérée comme un niveau de protocole sanitaire permettant une pratique sportive sans confrontation (absence d'exercice en situation de match avec frappeur et coureurs sur base) assimilable à une pratique individuelle et a été acceptée comme telle par la totalité des collectivités territoriales en charge de la gestion des équipements de nos clubs sur l'ensemble du territoire (non sans certaines discussions ponctuelles au cas par cas).

A la suite de la parution du dernier décret du 02/04, faisant lui-même suite aux annonces du Président de la République de mercredi dernier, la mise à jour de notre niveau de protocole communiqué samedi dernier ne concerne donc que la pratique des jeunes qui a été calquée sur les dispositions déjà appliquées pour les seniors comme précédemment expliqué. Il n'y a pas eu lieu de modifier le protocole, c'est donc toujours la version 4.4 qui s'applique à ce jour, en phase 3 pour tout le monde et sur tout le territoire hexagonal.

Pour rappel, l'ensemble des informations relatives à la gestion de la COVID-19 sont accessibles sur le site fédéral avec le lien suivant : <https://ffbs.fr/coronavirus-covid-19/>

Le Manager COVID-19 rappelle que les informations y sont très régulièrement mises à jour en fonction des annonces du gouvernement et des communications du Ministère chargé des Sports. Il convient à ce titre de régulièrement les consulter et de s'appuyer sur ces dernières pour communiquer au sein des clubs ainsi qu'auprès des collectivités gestionnaires des équipements le cas échéant.

Les vacances de printemps arrivent et pour certains plus tôt que prévu. Pour les stages qui fleurissent un peu partout et qui montrent l'envie de tous de se retrouver prochainement sur les terrains, il est nécessaire de rappeler la stricte obligation de respecter la phase 3 du protocole (travail technique individuel spécifique avec interaction et sans opposition), négociée de haute lutte avec le ministre, ce qui, il est utile de le rappeler, ne permet aucun contact avec les participants et exclue donc les matchs.

XI. Divers

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h32.

**Bureau fédéral
du 22 avril 2021**

Membres ayant participé à la réunion : Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Nora KHEMACHE, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

Membres invités : Jean-Marie MEURANT, Stephen LESFARGUES, François COLLET.

Il est constaté la présence de 6 membres du bureau, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président tient à remercier les membres du Bureau Fédéral pour cette première réunion de la mandature. Il fait part de points d'actualité :

- Le Président informe les membres du Bureau qu'il a été missionné par le ministère chargé des sports pour animer un groupe de travail sur le Pass'Sport (aide massive à la prise de licence sous la forme d'un « Pass'Sport » dès 2021. Cette mesure évaluée à 100 millions d'euros, doit faciliter le retour des Français dans les clubs sportifs.

Elle s'adressera en priorité aux plus fragiles).

- Le fond d'urgence. La Fédération éligible au fond d'urgence devrait toucher un peu plus que prévu.

I. Vie Fédérale

Ententes

Le Bureau Fédéral valide les ententes suivantes :

- GIF- LES ULIS (091006 - Gothics de Chevry 2 baseball / 091009 - C.O.ULIS BASEBALL SOFTBALL), championnat régional de Baseball 9U IDF, droits sportifs 091006 - Gothics de Chevry 2 baseball,
- PATRIOTS – LES ULIS(075015 - PATRIOTS DE PARIS / 091009 - C.O.ULIS BASEBALL SOFTBALL), championnat départemental de Baseball 12U IDF, droits sportifs 075015 - PATRIOTS DE PARIS.

II. Commissions

Conformément à l'article 56.2 du Règlement Intérieur, le Bureau Fédéral propose au Comité Directeur de nommer comme présidents de commissions les personnes suivantes :

COMMISSIONS 2021-2024	CANDIDATURES
Arbitrage baseball	Fabien Carrette-Legrand
Arbitrage Softball	Franck Lautier
Sportive	Jean-Marie Meurant
Jeunes	Vincent Bidaut
Terrains et équipements	Sylvain Ponge
Médicale et sport santé	Marie-Christine Binot
Financière	Fabien Carrette-Legrand
Juridique et réglementation	Antoine Fontaine
Valeurs du sport et citoyenneté	Jean-Christophe Tiné
Discipline	Félix Mutio Desvallees
Discipline appel	Fanny Damond
Sport pour tous	Nora Khemache
Sport et handicap	Tom Nagel
Mémoire	Véronique Grisot
Formation	Christelle Bonavita

III. DTN

Les premières livraisons des bâches « TripleJeu » sont arrivées dans les clubs aujourd'hui. Une émission spéciale « TripleJeu » sera mis en place via les « Techniques du Jeudi » prochainement.

Une réunion Zoom est prévue avec les clubs disponibles le mercredi 28 avril à 18h30 pour expliquer le déroulement des campagnes PSF (Note de cadrage, compte Asso, etc..) et appels à projets Baseball5 2021.

IV. Divers

Un sujet concernant les cadres techniques sportifs a été évoqué. Le ministère chargé des sports a précisé que les départs en retraite dans les fédérations ne seront pas remplacés. La grande majorité des mouvements de personnels se fera vers l'ANS, les CREPS et les conférences régionales du sport.

L'érosion se fait sentir dans notre fédération. En 10 ans la Fédération est passé de 10 à 6 CTS et ce malgré l'augmentation des missions aussi bien internes (fédérale) qu'externes (ministère) qui leurs sont confiées.

Le Bureau Fédéral tient à exprimer sa totale solidarité et son soutien envers les membres de la Direction Technique Nationale.

L'application N2F (gestion des notes de frais) est opérationnelle. Le Président et les membres du Bureau Fédérale tiennent à remercier l'ensembles des personnes qui ont travaillé sur le sujet. Cela va grandement accélérer la gestion et le remboursement des 1500 notes de frais annuelles.

Le dossier concernant une prise en charge d'une partie de la mise en forme de l'application MyCoach pour la Fédération a été déposé à l'ANS. La réponse de l'ANS permettra au Comité Directeur de se prononcer sur l'utilisation ou non du produit.

Au niveau du siège, le paramétrage du serveur de la Fédération avec un accès à distance est terminé.

V. Ordre du jour du prochain Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur se réunira via Zoom le jeudi 06 mai 2021 à 19h00 et débattera suivant l'ordre du jour ci-dessous :

Ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Vie du siège
- Vie Fédérale
- COVID-19
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h37.